



**CAUE**

MEURTHE & MOSELLE

**2018**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

directeur de publication : Marc Verdier

coordination - mise en page : Emilie Dedenon

rédaction :

Marc Verdier, Luc Bonaccini, Audrey Brantonne, Emilie Dedenon, Matthieu Husson, Régis Janovec, Camille Lamellière,  
Maxime Locks, Bénédicte Menissier, Marie-Christine Richard, Catherine Ruth, Virginie Watier

crédits photographiques :

CAUE de Meurthe-et-Moselle sauf mention contraire

impression :

Vagner graphic

Ouvrage édité et réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

RAPPORT MORAL	P. 4-5
BILAN FINANCIER	P. 6-7
L'ACTIVITÉ DU CAUE	p. 8-9
LA VIE DU CAUE	
ÉQUIPE	p. 12-13
GOUVERNANCE	p. 14-15
STRATÉGIE 2020 - 2030	p. 16-17
RÉSEAUX	p. 18-19

# RAPPORT MORAL



Le CAUE, ancré dans son action territoriale, au plus proche des besoins et attentes des communes accompagne plus de 400 projets par an dans les territoires de Meurthe-et-Moselle. Modeste ou ambitieux, chaque projet est important dans la mesure où il engage la vie

quotidienne des habitants, il modifie nécessairement nos paysages, il engage la décision des élus et les moyens qu'ils décident de mobiliser.

Ces projets sont inscrits également dans la transformation et l'adaptation des communes aux grands enjeux de transition auquel notre département est confronté, comme ailleurs.

On observe, dans les conseils qui sont donnés, une montée en puissance des questionnements liés aux mutations que les villes, bourgs et villages vivent aujourd'hui.

L'accueil des séniors, le maintien des activités en coeur de bourg, l'implantation de nouveaux services (maison de santé, espaces de travail partagés...), les aménagement paysagers de renaturation des cours d'eau, un autre fleurissement, les techniques de gestion douce des espaces publics, autant de signes que la transition se traduit aussi dans le quotidien des préoccupations des communes, petites ou grandes.

Nos conseils s'adaptent. Nos missions dans les territoires s'adaptent. Le CAUE s'adapte.

En 10 ans, le CAUE a suivi l'évolution du monde et de la société, observant toujours que les communes sont au premier rang de l'action pour une transition positive de nos territoires de vie et de développement.

Dans son ouvrage « Où atterrir : comment s'orienter en politique », le sociologue Bruno Latour évoque la nécessité, pour réagir, enfin, au désordre climatique, de revenir aux territoires. Les enjeux planétaires (le réchauffement, la perte de biodiversité, les enjeux énergétiques, les transformations démographiques...), s'ils sont avérés, restent lointains et parfois même abstraits pour la plupart d'entre nous. Bruno Latour est convaincu que c'est le retour au « territoire » (il parle de territoire de subsistance, capable à moyen terme d'assurer les équilibres de vie pour le plus grand nombre et une nouvelle forme de développement) qui permettra de lutter contre l'inaction et la passivité.

Dans son métier d'appui aux territoires et d'aide à la décision auprès des élus, le CAUE observe chaque jour l'efficacité de cette hypothèse.

Mais le CAUE est convaincu que son rôle, en tant qu'institution chargée par la loi (loi de 77 sur l'Architecture, qui a prévalu à la création – à l'initiative des départements – des CAUE) de l'intérêt général dans la construction ou la mutation du cadre de vie des citoyens, doit contribuer à accélérer le mouvement et l'action de tous.

C'est pourquoi, en 2018, s'est posée la question, au-delà du socle de son action de conseil et d'accompagnement des projets des communes et des particuliers, de savoir comment il pourrait devenir une sorte de « bureau des questions du futur » de notre département. Les 10 années à venir seront stratégiques pour transformer notre cadre de vie, lui-même porteur de nos comportements et modes de vie.

Le Conseil d'Administration, mais l'équipe également se sont mobilisés pour réfléchir à ce rôle renouvelé et renforcé, au bénéfice des territoires. Il a élaboré une

stratégie d'avenir pour son action 2020-2030, années décisives comme on le sait dans l'action contre le réchauffement et ses effets au quotidien dans nos territoires.

Il a proposé que cette stratégie soit transformée tous les 3 ans, en priorités d'action et évidemment déclinée tous les ans en programme pratique et ouvert au plus grand nombre pour convaincre, donner envie, et démontrer que l'on peut, on sait s'adapter.

Après les églises, dont il sera beaucoup question dans ce rapport d'activité 2018, qui a conduit l'action du CAUE pendant 2 ans, ce sont les politiques de bourg-centres, suivant ainsi les besoins et attentes du Conseil départemental, qui deviennent une priorité pour les années à venir. Cette thématique, éminemment transversale dans nos métiers (commerce, habitat, stratégies territoriales, espace public, services...) concerne tous nos territoires et mobilise notre équipe.

Pour accompagner cette stratégie, le CAUE développe également une nouvelle forme de connaissance, rassemble et crée les conditions du débat avec les élus d'ailleurs ou d'ici qui font et agissent, propose des voyages d'étude avec l'Association des Maires du Département, ouvre la réflexion avec ses conversations.

Du conseil auprès de la plus petite des communes du département, jusqu'aux journées d'études ou aux colloques qui peuvent rassembler plus de 200 personnes (comme celui sur le devenir des églises qui s'est déroulé en octobre 2018 au domaine de l'Asnée), le CAUE est plus que jamais engagé dans la vie et dans le développement harmonieux et prometteur du département.

Pierre BAUMANN  
Président du CAUE de Meurthe-et-Moselle

# BILAN FINANCIER

Les recettes du bilan annuel du CAUE pour 2018 en regard du budget prévisionnel adopté bénéficient de leviers d'ajustement :

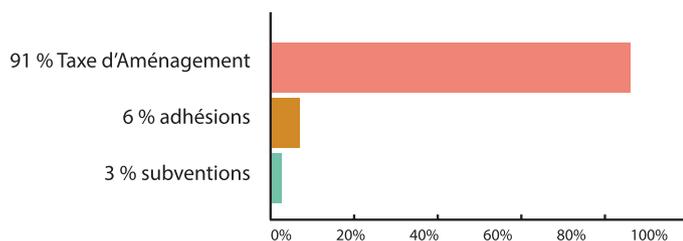
Les charges ont été maîtrisées avec une baisse de 10 % tandis que la Taxe d'Aménagement, principal financement du CAUE, a rapporté 15 % de plus que prévu au budget voté en 2018 (dynamique de construction dans le département).

Le rapport exceptionnel de la Taxe d'Aménagement (dont le CAUE est bénéficiaire à hauteur de 23,1%) ne doit pas, cependant, être considéré comme un acquis reproductible. Le CAUE reste prudent vis-à-vis des aléas du rapport de cette taxe, dont on sait par expérience qu'elle peut fluctuer. Le CAUE a donc souhaité utiliser une partie de cet apport exceptionnel pour renforcer sa « provision pour aléas de recettes » en la portant à 50 % de son budget de « réserve » (50 % de 970 000 €, soit 485 000 €) qui lui permet d'assurer le maintien du service de base aux territoires qui reste bien entendu gratuit pour les communes.

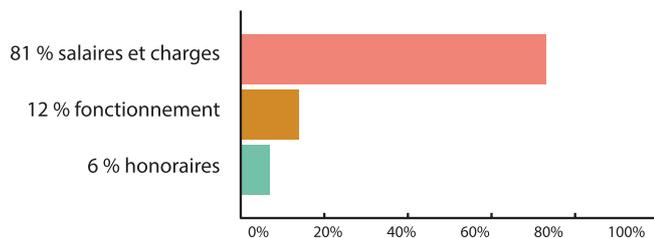
Les subventions (environ 35 000 €) ont contribué à ouvrir – même si cela reste encore modeste – les sources de financement du CAUE. La coopération pour l'action « le devenir des églises », le partenariat avec le Syndicat Mixte de la Multipôle Sud Lorraine (SCoT), sont des ouvertures que le CAUE souhaite consolider dans les années à venir.

Enfin, la contribution des communes et intercommunalités au travers des cotisations à l'association, au-delà de la solidarité et de l'adhésion aux actions et appuis que

## ORIGINES DES PRODUITS



## RÉPARTITION DES CHARGES



le CAUE leur apporte au quotidien (à titre gratuit hors adhésions) représente une part non négligeable du budget (76 000 € pour 404 communes adhérentes et 17 intercommunalités).

Les charges ont de leur côté été maîtrisées, en activant deux leviers également :

- baisse des charges de fonctionnement (remplacement des véhicules en location, 308 de la direction remplacée par une 208, maîtrise des frais divers, fournitures...).
- transfert d'une partie des honoraires extérieurs par la chargée de mission recrutée en renfort de l'équipe.

L'essentiel des charges est évidemment lié au service apporté auprès des territoires et donc aux charges salariales de l'équipe. Cette dernière a été renforcée en 2018 par deux recrutements en CDD, permettant de répondre aux besoins liés à la politique bourg-centres et au développement des actions de partenariats.

Le bilan est donc positif d'environ 100 000 €, qui permettront dès lors de répondre en 2019 dans des conditions optimales à la demande du Conseil départemental d'accompagner la politique bourg-centres engagée en 2018 au travers des 3 premières communes « test » (Foug, Longuyon et Vézelize) et renforcée par l'appel à projet visant à retenir 5 nouvelles communes en 2019.

Patrick BLANCHOT  
Trésorier du CAUE de Meurthe-et-Moselle

## LES CHIFFRES CLÉS :

Les produits qui avaient été approuvés pour 1 062 000 € s'élèvent à 1 235 524 €.

Les charges qui avaient été approuvées pour 1 116 000 € s'élèvent à 1 077 728 €.

La provision pour aléas de recettes est renforcée à hauteur de 59 000 € pour atteindre 50 % d'un montant de 970 000 € correspondant au minimum budgétaire garanti (convention entre le CAUE et le Conseil départemental).

Soit un résultat excédentaire pour l'exercice 2018 de 100 681 € (affecté à une mission exceptionnelle sur les bourg-centres, définie par convention entre le CAUE et le Conseil départemental).

# L'ACTIVITÉ DU CAUE



## RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PAR ACTIVITÉ

- 62 % accompagnement des collectivités
- 11 % conseil aux particuliers
- 15 % sensibilisation et formation
- 12 % fonction support

L'activité du CAUE est fondamentalement enracinée dans le service aux territoires et l'accompagnement des mutations et transformations du cadre de vie de leurs habitants. C'est le sens même des 4 missions que la loi a fixé aux CAUE en les créant : conseiller, accompagner, informer/sensibiliser, former.

Le CAUE de Meurthe-et-Moselle agit dans ce sens depuis son origine et les élus savent que ses architectes conseillers sont à leur disposition pour tout projet, toute démarche, toute question relative à l'architecture, à l'urbanisme ou au paysage de leur commune.

Plus de 480 conseils ont été donnés en 2018 aux communes de notre département dans leurs projets d'équipements, d'aménagement d'espaces publics, d'extension urbaine, de paysage, plus de 430 particuliers ont été conseillés dans leurs projets de construction, isolation ou transformation de leur habitat.

Ce volet « terrain » est essentiel pour le territoire de notre département, il est fondateur dans l'enrichissement permanent de notre savoir-faire et dans le professionnalisme de l'équipe du CAUE.

Cette présence au plus près des questions que se posent les habitants ou les élus nous permet également de faire émerger des attentes ou besoins qui imposent une nouvelle expertise, des apports de savoirs nouveaux, de convoquer des références d'actions ou projets réalisés ailleurs, de réfléchir ensemble à de nouvelles méthodes ou démarches.

C'est l'objet du second volet de notre action : la sensibilisation, la fabrication de nouveaux savoirs, la formation et l'information. Ce volet, mis au service de l'enjeu prioritaire de la décennie qui s'annonce, la transition écologique et sociétale, justifie l'engagement du CAUE dans un programme « Mon village en 2054 », expression de cette autre façon de servir les communes et les territoires, les habitants et les acteurs qui interviennent au quotidien dans les projets de transformation du cadre de vie et du développement.

L'action majeure sur « Le devenir des églises », les publications sur le paysage ou le développement territorial avec le Syndicat Mixte de la Multipôle Sud Lorraine (SCoT), les premières conférences-conversations (alimentation, paysage et réchauffement climatique) sont autant d'exemples d'actions menées en 2018 dans ce sens.

Le CAUE souhaite clarifier cette double mission, accompagnement et appui aux projets communaux et des particuliers d'une part et ouverture et renforcement des savoirs partagés et des démarches et actions de transition écologique et sociétale d'autre part dès 2019 (voir stratégie 2020-2030 page 17).

il s'agit des deux entrées possibles d'une même mission : servir les territoires et conforter un avenir ouvert et positif pour leurs habitants.

Marc VERDIER  
Directeur du CAUE de Meurthe-et-Moselle

## ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

+ 28 %

# 484

### ACTIONS DE CONSEIL

## 12

colloque  
ateliers  
rdv culturel  
conférences  
visites

## 7

éditions

## 1

film

## LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

- 16 %

# 439

### PARTICULIERS ACCOMPAGNÉS

## 2

manifestations

## 5

conférences

## 4

éditions

## 5

visites



LA VIE DU CAUE

// ÉQUIPE

// GOUVERNANCE

// STRATÉGIE 2020-2030

// RÉSEAUX

# // ÉQUIPE



MARC VERDIER  
Directeur  
Architecte-Urbaniste



MARIE-CHRISTINE RICHARD  
Responsable administrative



RECRUTEMENT  
EN COURS EN 2019  
Architecte-conseiller



RÉGIS JANOVEC  
Architecte-conseiller  
Urbaniste



CATHERINE RUTH  
Architecte-conseillère  
Concertation



LUC BONACCINI  
Architecte-conseiller  
Patrimoine



VIRGINIE WATIER  
Architecte-conseiller  
Programmation

## DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES MOBILISABLES SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT :



MATTHIEU HUSSON  
Paysagiste



MAXIME LOCKS  
Chargé de mission énergie - qualité de la construction



ÉMILIE DEDENON  
Chargée de mission paysage et animations



BÉNÉDICTE MENISSIER  
Géographe, responsable du fonds photographique

## JUILLET 2018, RECRUTEMENT DE :



CAMILLE LAMELLIÈRE  
Architecte



AUDREY BRANTONNE  
Architecte chargée de mission centre-bourgs

LE CAUE MÈNE UNE POLITIQUE DYNAMIQUE D'ACCUEIL DE STAGIAIRES AFIN DE PERMETTRE À DE FUTURS PROFESSIONNELS D'APPRÉHENDER SES DIFFÉRENTS MÉTIERS. EN 2018, CE SONT 12 ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS QUI ONT ÉTÉ ACCUEILLIS.

L'équipe du CAUE s'est installée pour une journée sur le point culminant du bassin parisien, la colline de SION : l'altitude et la prise de hauteur facilitant la réflexion et les débats sur les modes d'action et les moyens à améliorer pour mieux servir au quotidien nos territoires d'action.

Camille Lamellière et Audrey Brantonne, architectes arrivées en juillet 2018 dans l'équipe, ont animé des ateliers de travail pour contribuer à la réflexion portée par le Conseil d'Administration (cf. page suivante) sur la stratégie du CAUE 2020-2030. Ce séminaire a renforcé l'échange de compétences et de savoir-faire au sein de l'équipe et a été suivi d'ateliers thématiques destinés à adapter nos missions aux nouvelles problématiques auxquelles sont confrontés les territoires.

Ce séminaire interne a vocation à être reproduit chaque année. Il contribue à renforcer le professionnalisme de l'équipe.



Notre collègue Pierre BECKER nous a quitté le 26 février 2019, il était architecte-conseiller depuis 11 ans au CAUE.

Il possédait un sens aigü de sa profession, reconnu par toutes les personnes qu'il a côtoyées, et notamment les élus de son territoire, Terres de Lorraine.

Pierre était aussi urbaniste, usant de cette compétence

héritée de son ancienne vie à l'ADUAN et il enseignait à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy. Il avait acquis une grande expérience et n'hésitait pas à la partager avec tous et notamment avec les plus jeunes de l'équipe. Le choix de venir exercer son métier d'architecte en CAUE, n'était pas un hasard. Pierre disait souvent : « Toujours se rappeler qu'un architecte-conseiller doit avoir de la terre sur ses chaussures ! ».

Sa personnalité attachante et son professionnalisme vont beaucoup nous manquer.



1<sup>er</sup> séminaire d'équipe à Sion le 11 septembre 2018

# // GOUVERNANCE

Composition du Conseil d'Administration en 2018 :

## REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

PIERRE BAUMANN, Conseiller départemental du canton de Laxou ..... Président  
VALÉRIE BEAUSERT-LEICK, Conseillère départementale du canton de Laxou  
PATRICK BLANCHOT, Conseiller départemental du canton de Nancy 1 ..... Trésorier  
JEAN-PIERRE DESSEIN, Conseiller départemental du canton du Grand Couronné  
JEAN-PIERRE MINELLA, Conseiller départemental du canton de Jarny  
AUDREY NORMAND, Conseillère départementale du canton de Neuves-Maisons

## REPRÉSENTANTS DE L'ETAT

GAELE PERRAUDIN, Architecte des Bâtiments de France  
PASCAL DENIS, Direction Départementale des Territoires  
NICOLE PIERRAT, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale ..... Secrétaire

## REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS

BENJAMIN FEDELI, représentant l'Ordre des Architectes ..... Vice-Président  
CHRISTIAN ZOMENO, représentant le Syndicat des Architectes  
SANDRA CAMPANER, représentant la Chambre des Métiers et de l'Artisanat  
BRIGITTE MEYER, représentant la Chambre de Commerce et de l'Industrie

## PERSONNES QUALIFIÉES

ESZTER CZOBOR, représentante du Parc Naturel Régional de Lorraine  
JEAN-MARIE DEMANGE, Président de l'association « Villages lorrains »

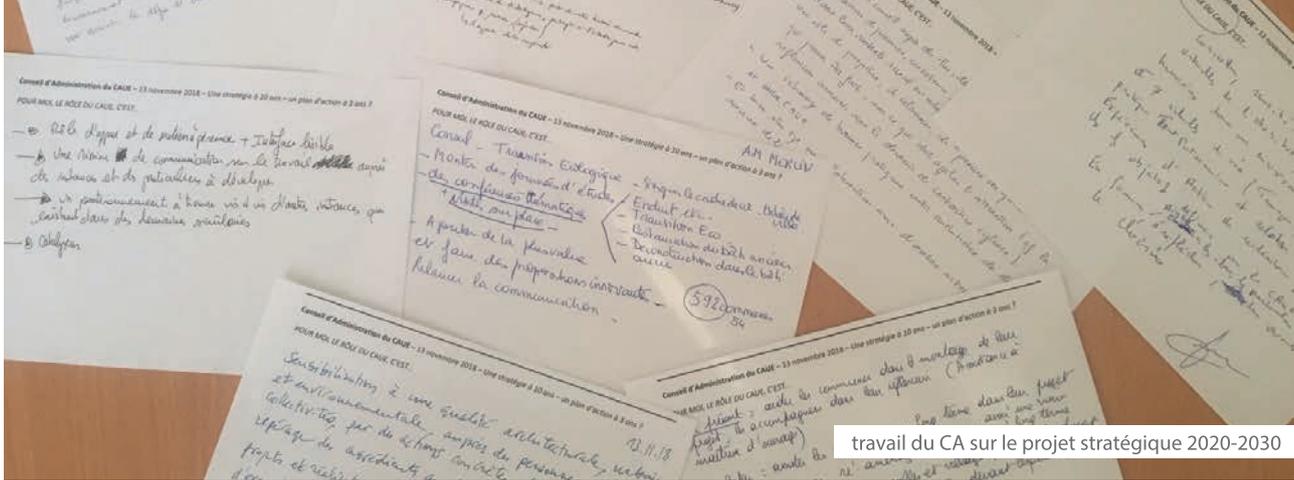
## MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ROSE-MARIE FALQUE, Présidente de l'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle  
NICOLAS PETITJEAN, représentant de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle  
DANIEL CERUTTI, Président de la Fédération du BTP de Meurthe-et-Moselle  
CHRISTIAN GEX, représentant de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat  
ANNE-MARIE MERLIN, représentante de l'association « Maisons Paysannes de France »  
RENÉ WAGNER, Maire de la Commune de Xures

## REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

VIRGINIE WATIER , Architecte-conseiller





travail du CA sur le projet stratégique 2020-2030

Le Conseil d'Administration du CAUE s'est réuni 3 fois en 2018, en plus de l'Assemblée Générale du 4 octobre.

Il a, au-delà des travaux imposés par la gestion quotidienne de l'association (budget, équipe, recrutements, programme d'action, adhésions, partenariats, conventions...), été mobilisé pour une séance de travail spécifiquement consacrée à un « projet stratégique à 10 ans » (2020-2030), considérant qu'un organisme qui devait son existence à la fois à une loi qui déclare que « la qualité du cadre de vie est d'intérêt général », un financement lié à une taxe (décidée et mise en place par le Conseil départemental) lui donnant des moyens issus « d'argent public », avait une obligation puissante de contribuer à accélérer la réaction et l'adaptation au désordre climatique que nous vivons et qui a des conséquences dans nos territoires et pour ses habitants.

La diversité et la représentativité des acteurs présents au Conseil d'Administration en fait un lieu unique dans le département, sorte de « Grenelle » local du cadre de vie et qui renforce la valeur et la force de ce « projet stratégique ».

Les débats qui ont eu lieu le 13 novembre 2018 ont ainsi été particulièrement engagés et productifs et ont abouti -croisés avec le travail mené avec l'équipe- à une « projet stratégique » (cf. pages suivantes) décliné en programme annuel d'actions.

Ce projet stratégique donne un sens nouveau à notre intervention quotidienne et légitime les actions que l'équipe mettra en oeuvre, au service du territoire départemental, dans les années qui viennent.

## MERCI À NOS ADHÉRENTS POUR LEUR SOUTIEN

404 COMMUNES ADHÉRENTES, SOIT 68 % DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT

17 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES SUR 18

10 ORGANISMES

# // STRATÉGIE 2020-2030

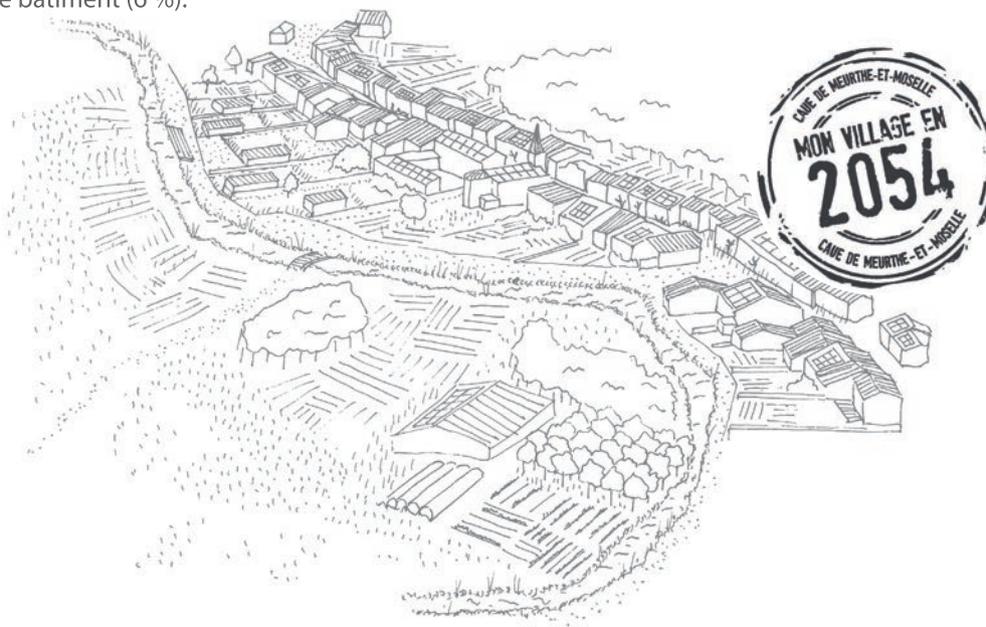
## > LA CAUE MOBILISÉ POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ, TRADUCTION D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET TERRITORIALE

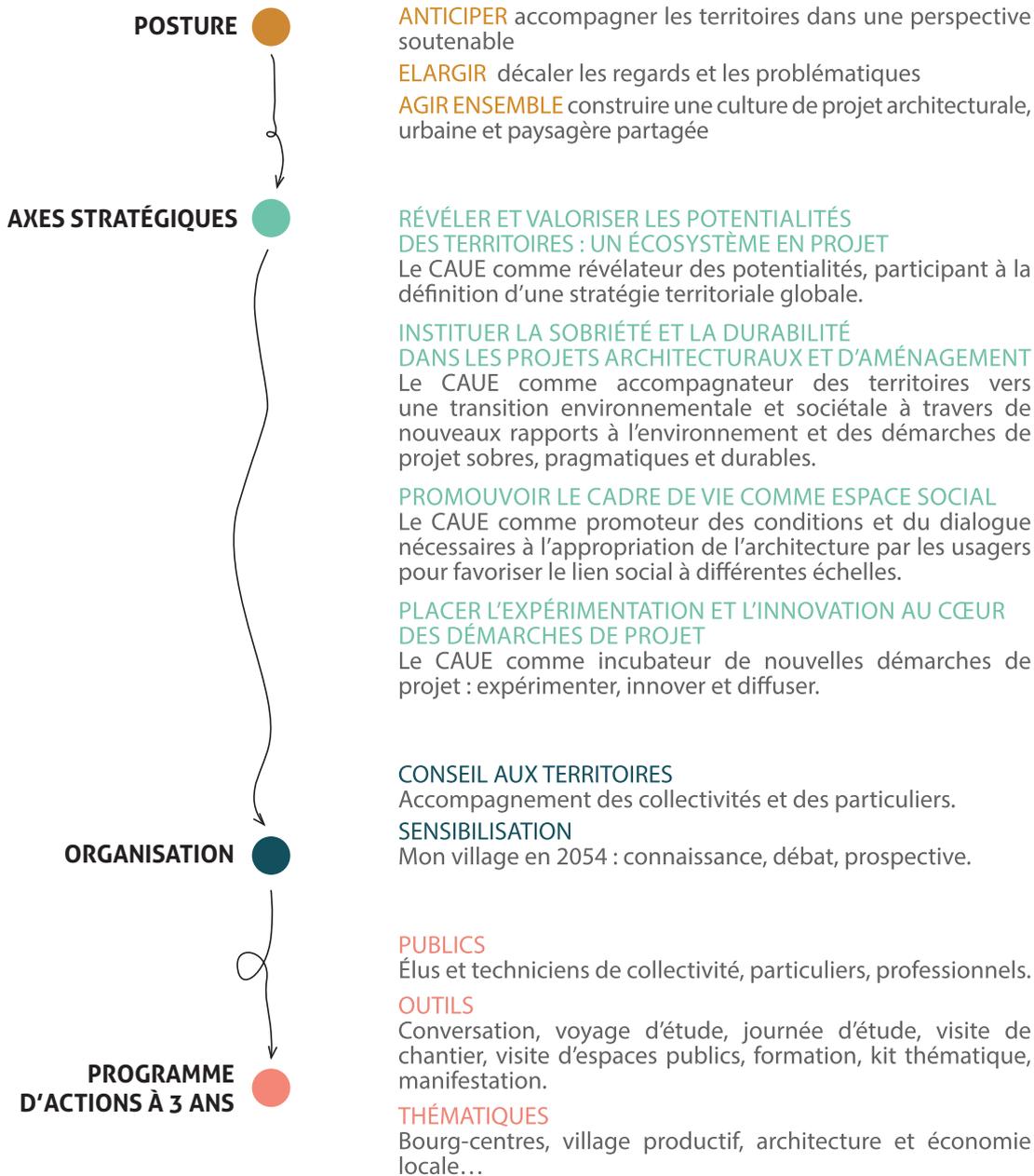
Si le réchauffement climatique venait à dépasser les +1,5 °C, les conséquences seraient sévères, tant pour la santé de nos économies que pour la vie sur Terre. C'est ce que nous apprend le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Parmi les principaux secteurs émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES), on compte la production d'énergie (35 %), l'agriculture (14 %) et le bâtiment (6 %).

Dans ces domaines, les actions pour réduire les émissions de GES sont déjà en marche : développement des transports en commun, co-voiturage, véhicules électriques, rénovation du bâti, bâtiment basse consommation, réduction et optimisation de la gestion des déchets et de la ressource en eau...

Interlocuteur privilégié pour la promotion de la qualité du cadre de vie, le CAUE s'engage à accompagner les territoires dans la nécessaire transition écologique qui est amorcée.





# // RÉSEAUX



Fédération nationale

## LA FNCAUE

### Fédération Nationale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

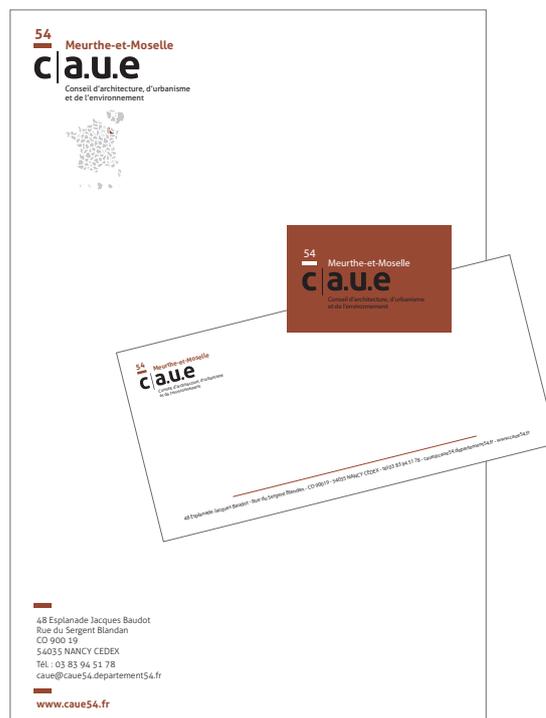
La Fédération nationale des CAUE, association loi 1901 créée le 9 mai 1980, regroupe les CAUE représentés par leur président.

Pour le réseau des CAUE, la Fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et activités départementales. Animer, apporter ses services aux membres et produire en réseau sont les principales missions de la fédération.

À l'externe, elle assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, congrès et colloques avec ses partenaires.

En 2018, notre CAUE a décidé d'adopter l'identité visuelle proposée par la Fédération nationale à l'ensemble de son réseau afin de rendre plus lisible l'image des CAUE en France.

A l'occasion de la réimpression de nos documents courants, le nouveau logo a été employé (ci-contre).





rencontre des CAUE du Grand Est

## L'URCAUE LORRAINE Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Elle est composée des CAUE de la Meuse, de la Moselle, des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle.

Notre CAUE s'est beaucoup investi dans la structuration grande-régionale pour constituer l'URCAUE Grand Est dont les statuts ont été officiellement adoptés en 2018.

## LA PLATEFORME D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Le regroupement de structures publiques et parapubliques du département, dont le CAUE, avec des collectivités locales, vise à la mise en place d'un réseau d'échange et d'expertise dans les domaines : de l'aménagement, de l'urbanisme, du logement, de l'environnement, de l'énergie, du social, du foncier, des déplacements et du développement économique.

Ce réseau a pour but de favoriser la coordination des missions de chaque structure ainsi que leurs interventions pour répondre au mieux aux besoins des collectivités.

En 2018, le CAUE a poursuivi l'animation de la plateforme. Par ailleurs, dans le cadre de l'intervention du CAUE sur la thématique des centre-bourgs, il a été proposé que la 3<sup>ème</sup> journée d'étude consacrée à cette thématique en novembre 2019, soit co-organisée avec les acteurs de la plateforme.





# CAUE

MEURTHE & MOSELLE

**NOS MÉTIERS**

LE TERRITOIRE

LA PROSPECTIVE

## // NOS PARTENAIRES

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle • Meurthe-et-Moselle Habitat • Etablissement Public d'Aménagement Esch-Belval • Agence Départementale d'Information Logement • Archives départementales de Meurthe-et-Moselle • Maison Départementale des Personnes Handicapées • Syndicat d'Electricité • Parc Naturel Régional de Lorraine • les services de l'Etat • Direction Départemental des Territoires • Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine • Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement • Direction Régionale des Affaires Culturelles • Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Lorraine • Comité Régional de Tourisme • Comité d'Histoire Régionale de Lorraine • DASEN • Rectorat de Nancy-Metz • Conseil Régional de l'Ordre des Architectes • Maison de l'Architecture de Lorraine • Conseil Régional de Lorraine • le Syndicat des Architectes de Meurthe-et-Moselle • Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy • Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires • Fédération Départementale des Paysagistes • Conseil National des Villes et Villages Fleuris • Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche • Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment • Association des Maires de Meurthe-et-Moselle • Carrefour des Pays Lorrains • QUALIBAT • Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie • Agence Locale de l'Energie et du Climat du Grand-Nancy • Espace Info Energie de Toul • Lorraine Qualité Environnement • Air Lorraine • Centre Régional d'Innovation et de Transferts Technologiques des industries du bois • Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur le Matériau Bois • ECOTRANSFAIRE - Pôle de compétence transfrontalier en écorénovation et écoconstruction • Ruralité Environnement Développement (B) • Service Monuments et Sites du Luxembourg • Maison de l'Urbanisme de Lorraine belge • Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises • Association Classe 4 • SCIC Clairieu Eco rénovation solidaire • Ecole Nationale d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes • Lycée Héré de Nancy • Association Terre à Vivre • Association Florainé • Association Maisons Paysannes • Association Villages Lorrains • Techniciens et membres bénévoles du jury des villes et villages fleuris



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

48 esplanade Jacques Baudot • rue du Sergent Blandan • CO 900 19 • 54035 NANCY CEDEX  
Tél : 03 83 94 51 78 • Fax : 03 83 94 51 79 • Email : [caue@caue54.departement54.fr](mailto:caue@caue54.departement54.fr) • [www.caue54.com](http://www.caue54.com)

# NOS MÉTIERS

## LES MÉTIERS DU CAUE // LE TERRITOIRE

---

HABITAT

---

P. 6-7

ÉQUIPEMENT

---

p. 8-9

ESPACE PUBLIC & PAYSAGE

---

p. 10-11

ÉNERGIE

---

p. 12-13

## LES MÉTIERS DU CAUE // LA PROSPECTIVE

---

QUESTIONS D'AVENIR

---

p. 16-17

EXPÉRIMENTATION

---

p. 18-21

PÉDAGOGIE

---

p. 22-23

CONNAISSANCE

---

p. 24-25



BELGIQUE

LUXEMBOURG

LONGWY

BRIEY

MOSELLE

MEUSE

VAL DE  
LORRAINE

NANCY  
COURONNE

TERRES  
DE LORRAINE

LUNÉVILLOIS

VOSGES

# LES MÉTIERS DU CAUE

## // LE TERRITOIRE

### L'APPUI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS ET DES PARTICULIERS

Le territoire d'intervention du CAUE a été organisé en lien étroit avec les modes d'action du Conseil départemental. Les secteurs de responsabilité de ses architectes-conseillers (au nombre de 5) sont organisés sur ceux de l'action départementale (6). La présence quotidienne auprès des communes sur le long terme contribue à la confiance partagée entre les élus et les professionnels du CAUE et à la réactivité en regard des demandes. Le CAUE est et reste le référent en matière d'aménagement que l'on interpelle comme on interpelle et on fait confiance à son médecin de famille...

Une équipe de 5 chargés de mission (paysage, énergie et qualité de la construction, bourg-centres, animation et actions partenariales) soutenue par l'équipe administrative travaille de façon transversale en apportant des expertises plus spécifiques sur l'ensemble du territoire. Les 484 interventions d'appui aux collectivités et les 434 conseils aux particuliers de 2018, s'ajoutent aux milliers d'interventions cumulées depuis notre création et ont, sans aucun doute, contribué à l'amélioration de la qualité du cadre de vie des Meurthe-et-Mosellans, aux choix et décisions des élus, responsables de cette adaptation et transformation continue des paysages du quotidien et, finalement à l'attractivité du département.

C'est une contribution qui à chaque intervention peut être modeste (mais professionnelle), mais dont les résultats, qui appartiennent plus globalement à l'intérêt général et à l'investissement public, sont ambitieux et puissants.

Le CAUE est fier d'être, dans cette modestie du quotidien, un contributeur à l'ambition globale d'un département qui avance et se développe dans un objectif de qualité.

# HABITAT

## > HABITER LE RURAL

### 5 logements seniors en coeur de village

Rares sont les communes qui ont la chance de recevoir un don pour réaliser des travaux au service de la population. C'est ce qui s'est produit en 2017 à Abbéville-lès-Conflans, heureuse bénéficiaire de 243 000 € offerts par une dame de 92 ans, en souvenir de ses vacances passées à Abbéville chez ses grands-parents, lorsqu'elle était enfant.

La municipalité souhaitait depuis plusieurs années réaliser quelques logements adaptés aux personnes âgées. Le projet a séduit Madame François, la bonne fée du village, qui souhaitait que les travaux démarrent très vite pour voir le fruit de sa donation.

Après une rapide réflexion confirmant la faisabilité de l'opération sur un petit terrain communal de 500 m<sup>2</sup> à peine, situé juste derrière la mairie, le CAUE a accompagné la commune durant toute la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre, de la rédaction du cahier des charges à l'audition de trois candidats, conclue par le choix des architectes Romain Crozetière et Denis Vallette pour réaliser le projet.

Au début de l'année 2018, le projet était terminé et les travaux ont pu démarrer au printemps, programmés pour s'achever à l'été 2019.

Sur les 500 m<sup>2</sup> à leur disposition, les architectes ont réussi la prouesse d'implanter cinq logements de plain-pied, de type T2, disposant chacun de deux petits espaces extérieurs, l'un privatif côté ouest, couvert d'une pergola, et l'autre côté est, lié aux entrées des logements et ouverts sur un jardin partagé.

Faite de béton, de bois, de pierre naturelle, et d'une toiture végétalisée, cette belle construction devrait s'insérer parfaitement dans le tissu bâti du village ; à vérifier dans quelques mois, quand la ciboulette, la vigne et la rhubarbe auront achevé de compléter la réalisation.





Romain Crozetière & Denis Vallette, architectes

# ÉQUIPEMENT

## > RÉFLEXION À L'ÉCHELLE COMMUNALE Nécessité d'une approche globale sur les équipements publics

La commune de Saizerais a souhaité engager une réflexion sur les investissements à mener sur différents sites communaux, à savoir : l'école maternelle, le groupe scolaire et la salle multi-activités regroupant les activités périscolaires et la restauration scolaire.

Le CAUE a proposé d'établir un outil d'aide à la décision sous forme d'un état des lieux par site comprenant : état du bâti, fonctionnalités et usages actuels. A l'issue de la visite, une liste des interventions, plus ou moins lourdes, de rénovation et de restructuration sur les bâtis existants ont été répertoriées afin de remédier aux dysfonctionnements constatés, notamment sur la qualité de l'air intérieur, l'isolation des bâtiments (déperditions thermiques, ponts thermiques...), la structure et l'étanchéité des bâtis existants.

Ce travail a permis d'identifier et de hiérarchiser les travaux à envisager au regard des besoins affichés sur chacun des sites.

Cette réflexion globale a donné lieu à l'élaboration de scénarii d'intervention allant de la simple remise aux normes à la mutualisation d'espaces, en passant par le regroupement sur un même site de l'ensemble des activités scolaires et périscolaires.

Des orientations de programmation à l'échelle de deux sites ont ainsi été formulées, permettant de

vérifier les potentiels des sites pressentis pour le futur regroupement scolaire. Des approches financières ont été également apportées.

Ces schémas directeurs comportent à la fois de nouvelles constructions mais également la mise en place de nouveaux modes de fonctionnement à l'échelle d'un quartier (gestion des flux, stationnements, sécurité des piétons...).

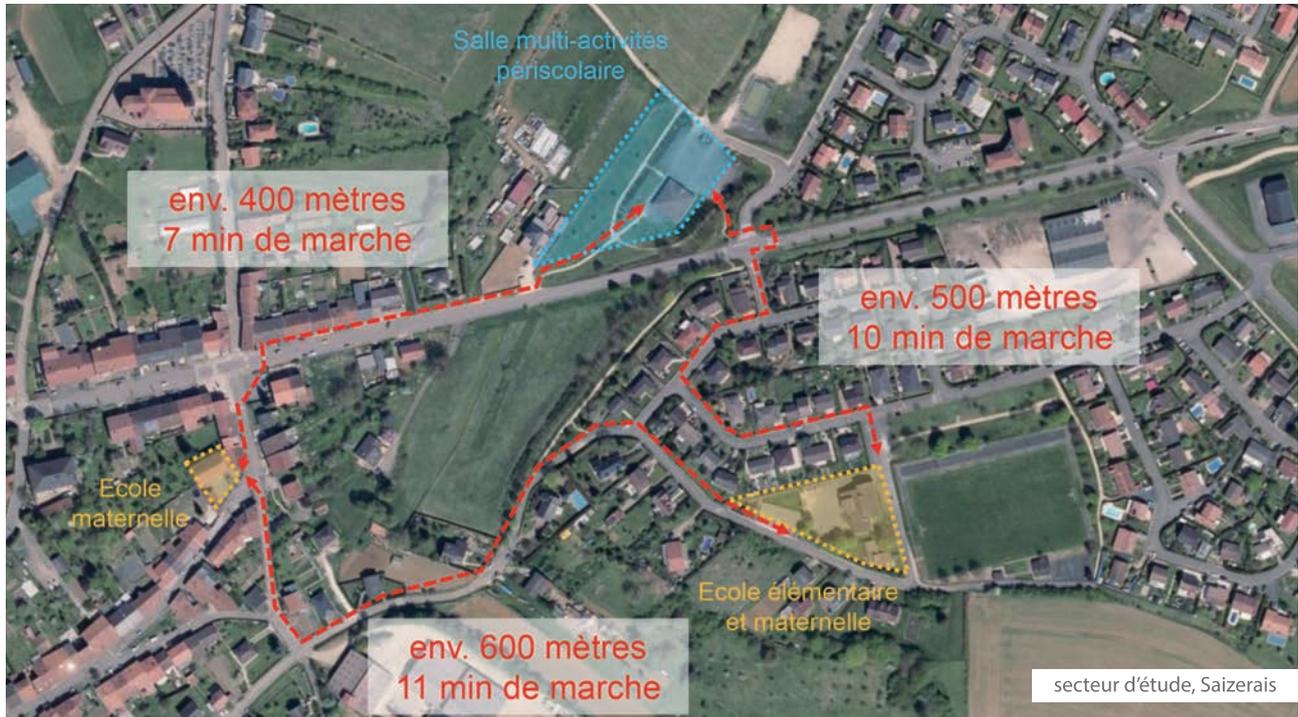
## > NOUVELLE CONSTRUCTION, NOUVEAU CENTRE Savoir se saisir des opportunités

L'obligation de mise en accessibilité des équipements recevant du public pour pouvoir accueillir les personnes handicapées est une réelle préoccupation pour les communes. Lorsque cette contrainte s'ajoute à d'autres dysfonctionnements, la tentation de construire un nouveau bâtiment est grande.

Le pas a été franchi à Crévic, qui a décidé de construire une nouvelle mairie, après avoir fait le constat que les locaux qu'elle partageait avec l'école, près de l'église, ne pourraient pas, à court terme, satisfaire aux exigences actuelles.

La commune a su saisir une opportunité foncière qui va redonner une meilleure lisibilité à la nouvelle mairie. Le CAUE a accompagné la commune, dans les délais courts imposés, pour la rédaction de son programme et le recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre.





# ESPACE PUBLIC & PAYSAGE

## > SAVOIR-FAIRE

### La pierre, haute-valeur ajoutée paysagère

Le mur est situé en cœur de village, dans une section urbaine à fort enjeu paysager : en face de l'église et en bordure d'un aménagement public récent auquel le mur sert d'écrin, il contribue donc directement au caractère du site. Il s'agit d'un mur de jardin clos en pierre sèche avec une base en soutènement faisant l'angle d'une parcelle privée, il mesure environ 60 ml.

Dans un premier temps, le CAUE a proposé la mise en sécurité avec l'arasement du mur jusqu'à la partie stable au droit du banc, la dépose de l'encadrement de porte et la fermeture temporaire par une barrière ou un grillage, l'abattage de l'arbre qui contribuait à endommager l'ouvrage et l'enlèvement de la souche.

Le projet de restauration n'est venu que dans un deuxième temps, selon les options retenues avec une partie des ouvrages à faire réaliser par un professionnel ou par une personne qualifiée de par la technicité supérieure qu'elle requiert pour l'exécution des chaînages, entourages de porte et couronnements.

Le reste du remontage pouvant être réalisé en auto-construction ou chantiers participatifs concernait toutes les parties intermédiaires selon une méthodologie discutée lors du conseil, nécessitant de dégager la base du mur côté soutènement afin de réaliser un drain périphérique, le décaissement du sol avec forme de talus naturel et stockage des terres en fond de parcelle, le démontage du mur par section jusqu'à la partie saine du mur et stockage avec tri des pierres.

Les orientations fixées par le conseil du CAUE ont permis aux propriétaires de concrétiser ce "rêve" qui leur paraissait inaccessible : ils ont donné des nouvelles des travaux en cours de réfection du mur d'enceinte du jardin envoyant des photos montrant un bel avancement de ces travaux encadrés par Philippe Gérondeau, formateur en pierre sèche.

## > JARDIN DE DEVANT

### Espace privé participant au paysage de la rue

Dans le cadre des conseils aux particuliers, le CAUE est intervenu à Allamps pour l'aménagement d'une parcelle privée située devant une ancienne habitation.

Dès le début, un travail conjoint avec la commune en ce qui concerne le reste de la rue paraissait indispensable. Les principes d'aménagement ont donc été formulés pour cette impasse dans une vision d'ensemble. Un seul projet a donc été réalisé par l'entreprise, chacun prenant à sa charge les travaux sur sa propriété.

A l'image d'un usoir traditionnel, l'espace est donc resté très ouvert : terrain privé enherbé et rue piétonne reliant le vieux village à un lotissement de l'autre côté du ruisseau (l'aménagement du pied de façade sera réalisé prochainement).

Dans ce village au fort dénivelé, la rue joue sur les bordures légèrement saillantes, mais surtout sur les caniveaux pour la gestion des eaux pluviales.

Dans une grande sobriété, l'aménagement global de cette rue s'intègre parfaitement au reste du village.





Francheville, avant travaux



après travaux



un espace privé aménagé à l'image d'un usoir pour une bonne gestion des eaux pluviales, Allamps

# ÉNERGIE

## > CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR Une chaufferie bois en cœur de village

En 2012 la commune de Remenoville rachète une ancienne bâtisse du XVII<sup>e</sup> siècle en face de la mairie avec un objectif triple de mise en sécurité, d'embellissement et d'attractivité du centre ancien. Une réflexion de long terme s'ensuit en lien avec un accompagnement étroit du CAUE.

Par ailleurs, constatant une baisse de la demande d'affouage, la commune souhaite continuer de valoriser les bois rémanents de ses 115 ha de forêts communales. Plusieurs études de faisabilité ont ainsi été réalisées, conduisant la commune à décider la création d'une chaufferie collective bois énergie dans la bâtisse ainsi que la création d'un réseau de chaleur à l'échelle du cœur de village.

Le CAUE a accompagné la collectivité dans sa réflexion préalable ainsi que dans le recrutement d'une maîtrise d'œuvre (BET Sylvain). La chaudière installée, d'une puissance de 70 kW, peut fonctionner aussi bien avec de la plaquette forestière qu'avec des pellets. Elle alimente la mairie, l'école, la salle des fêtes ainsi que plusieurs logements communaux. Par ailleurs, anticipant la création de logements communaux dans la bâtisse, des réserves sont déjà prévues pour l'alimentation en chaleur par la chaudière bois.

La chaufferie opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018 a passé avec brio son premier hiver. Quatre livraisons de plaquettes forestières en provenance des Vosges représentant un total de 120 m<sup>3</sup> ont permis son fonctionnement pour un coût estimé à 4 000 € TTC.

Le coût total de l'opération s'élève à 119 000 € TTC, subventionné à 80 %, pourra être amorti par les économies annuelles constatées lors de cette première année de fonctionnement (plus de 2 000 €) par rapport à l'année précédente (fuel et propane).

Un second temps est déjà anticipé avec pour objectif de transformer localement le bois des forêts communales pour l'alimentation de la chaudière.

## > PATRIMOINE ET ÉNERGIE Cités ouvrières du Pays du bassin de Briey

La CAUE a menée un important travail d'identification de l'ensemble des cités ouvrières évaluant leur intérêt architectural et patrimonial.

Des typologies par nature de matériaux et par organisation spatiale, associées à la synthèse d'une étude INSA / CEREMA, a permis la réalisation de fiches d'aide à la rénovation énergétique destinées aux propriétaires et aux professionnels.





en centre-village, la bâtisse abrite la chaufferie bois et prochainement des logements



recensement et création de typologies des cités ouvrières du Pays du bassin de Briey



# LES MÉTIERS DU CAUE

## // LA PROSPECTIVE

Une institution en charge du cadre de vie qui ne pense pas à 10 ans... ne peut pas avancer sereinement en regard de ce qu'est la réalité d'un paysage, d'un bourg, d'un village, de la valeur individuelle de l'acte de construire son logement !

Le CAUE pour conforter son action au quotidien sur les territoires, mais également pour contribuer à l'adaptation qui devient une urgence dans un monde soumis aux désordres de tous ordres (climatique, alimentaire, énergétique, écologique...) doit faciliter l'accès à la connaissance, au débat, aux nouveaux modes d'intervention, aux démarches innovantes.

La transition (écologique, sociétale...) n'est pas un enjeu que l'on peut ranger dans la catégorie « technique » (même si la technique peut contribuer à mieux y répondre). Elle implique des positions politiques qui appartiennent aux décideurs et surtout des changements de modes de faire, de comportements, d'attitudes.

Le CAUE développe donc un mode d'action prospectif en activant des outils destinés à démontrer que le changement de paradigme de développement appliqué à l'échelle locale ou individuelle est possible : voyages d'études, conversations et débats, formations, colloques, cycles de journées d'étude thématiques, publications, films et documentaires...

Ces modes d'actions viennent enrichir et parfois même réinitialiser des méthodes et démarches mises au service des territoires et des communes.

# QUESTIONS D'AVENIR

## > LE DEVENIR DES ÉGLISES un colloque pour l'à-venir

Plus de 200 personnes ont participé les 4 et 5 octobre 2018 au colloque « Le devenir des églises - les collectivités face aux défis de mutation du patrimoine religieux » co-organisé par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle et la Communauté de communes Mad&Moselle, démontrant un fort intérêt pour cette thématique.

La première journée consacrée aux conférences, a permis de replacer le patrimoine religieux dans son contexte actuel, de comprendre sa symbolique et son fonctionnement et ainsi d'ouvrir sur de nouveaux usages et de nouvelles dynamiques, notamment avec le partage des retours d'expériences et des stratégies mises en place en Belgique et au Québec.

La seconde journée, s'est déroulée sur le territoire de la Communauté de communes Mad&Moselle. Les différentes visites proposées, ainsi que les interventions des élus du territoire ont démontré un fort attachement à leur patrimoine mais également une volonté de sauvegarder ces édifices religieux qui, aujourd'hui, ne sont plus ou peu utilisés.

Ces deux journées riches en échanges ont ouvert le champ des possibles et nourri la réflexion.

Un travail est à poursuivre entre les différents acteurs, à l'échelle des territoires mais également à l'échelle nationale, afin de répondre au mieux à cette question du devenir des églises.

Les actes, les différents documents réalisés avant, pendant et après le colloque : le diagnostic de terrain, l'exposition, le film « Territoire d'à-venir », les fiches « l'écu et son église », des exemples de réutilisation en France et à l'étranger sont à retrouver sur le site dédié :

[www.ledevenirdeseglises.fr](http://www.ledevenirdeseglises.fr)



## > CONVERSATION

### « Ça chauffe [aussi] dans nos assiettes »

À l'occasion de Jardin Extraordinaire, le CAUE a organisé une conversation entre Marc Benoit, ingénieur agronome, directeur de recherche à l'INRA et Marc Verdier, architecte-urbaniste, directeur du CAUE.

Nos territoires sont et seront impactés par les effets de réchauffement climatique. Ces dérèglements, que l'on observe de plus en plus concrètement, nous imposent de réfléchir aux actions d'adaptation et de transformation qu'il convient de mettre en place en matière d'aménagement, de pratiques agricoles et de cultures mais aussi de comportements en matière d'alimentation. Comment envisager des productions plus adaptées aux nouvelles conditions climatiques annoncées par les chercheurs ? Comment vont évoluer nos paysages quotidiens ? Notre alimentation en sera-t-elle modifiée ? Comment et avec quels bénéfices ?

Autant de questions qui ont été abordées au cours de cette conversation au ton résolument enthousiaste qui a permis d'échanger avec un public passionné, d'un avenir désirable pour nos territoires.





colloque « Le devenir des églises » les 4 et 5 octobre 2018



conversation «Ça chauffe [ aussi ] dans nos assiettes» le 29 septembre 2018

# EXPÉRIMENTATION

## > CONCERTATION

### La maîtrise d'usage au coeur des projets

La construction, l'extension ou la réhabilitation d'un équipement, ou encore un aménagement d'espace public, représentent généralement un projet important pour une collectivité. L'investissement financier est le plus souvent très conséquent et il s'agit de ne pas se tromper. Pour cela, le projet doit répondre au plus près aux différentes attentes, politique, environnementale..., et par-dessus tout aux besoins des usagers. Plus l'expression de ceux-ci est claire et détaillée, plus le projet a de chance d'être adapté et durable. Il faut donc favoriser l'expression des attentes des usagers et ce, dès le début de la réflexion.

À posteriori, les usagers ont l'habitude de critiquer, positivement ou négativement, en réaction à ce qui est réalisé, mais on leur donne rarement l'occasion de réfléchir en amont à leurs besoins. Pourtant, les expériences que le CAUE a accompagnées depuis plus de 7 ans ont démontré une véritable expertise d'usage des habitants ou autres utilisateurs du futur équipement quand on leur donne la parole.

Ainsi, profitant de sa position neutre de facilitateur, le CAUE anime des réunions publiques pour poser un diagnostic partagé en amont du projet avec les usagers. Compilés ensuite dans un rapport de synthèse, tous les propos des participants constituent une base solide

et légitime au projet. Nous constatons les bienfaits de ces démarches participatives à différents niveaux : une meilleure acceptation du projet, même si ce n'est pas son idée qui a été retenue, l'amélioration de la perception « intérêts privés vs intérêt public », une responsabilisation vis-à-vis de l'équipement, une reconnaissance du devoir d'arbitrage de l' élu, une amélioration du lien social, une évolution positive de l'implication des habitants, etc.

Cette dernière a conforté le CAUE dans l'idée que les habitants ou autres usagers étaient souvent prêts à mettre la main à la pâte. Nous avons pu l'expérimenter autour de plusieurs démarches de coconception, permettant d'intégrer les usagers au processus de création du projet. L'expérience-pilote, accompagné par le CAUE, de la restructuration participative du stage Léo Lagrange à Maxéville a donné l'envie à Eulmont de se lancer dans une coconception de ses aires de jeux. Les ateliers ont été suivis de chantiers participatifs. Amance s'est laissée séduire par la méthode ainsi dégagée et a mis en place, avec l'aide du CAUE et d'une équipe de paysagistes, la définition et la coconception des aménagements prioritaires des rues du village.





diagnostic en marchant, agence de paysage Omnibus, Amance



Paysages d'Ici et d'Ailleurs et Zeppelin, agences de paysage, Maxéville



état des lieux et recueil des besoins sur les aires de jeux, agence de paysage Zeppelin, Eulmont

# EXPÉRIMENTATION

## > DEMAIN, LES CENTRE-BOURGS

En marge des phénomènes de métropolisation, la vitalité des mondes ruraux et de leurs bourgs est en berne. Ingénierie territoriale, élus, habitants : le malaise est perceptible par tous sans qu'il soit aisé d'en appréhender les causes et les enjeux. Le phénomène semble pourtant affecter à des degrés divers l'ensemble du monde rural.

Il aura fallu à peine cinquante années pour mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires au déclin des bourgs structurants du milieu rural. Si les symptômes sont invariables - fermetures des commerces, vacance des logements au centre, dégradation du patrimoine, migration du bassin d'emploi - il est vain de tenter d'identifier une cause unique, et plus encore de désigner formellement la voie de la revitalisation.

Il semble néanmoins manifeste que cette revitalisation impliquera un retour nécessaire au territoire. Ces petites villes, bâties en relation étroite avec le pays dans lequel elles sont enracinées, préfigurent les villes de demain, points d'ancrage d'une armature territoriale résiliente.

Le CAUE, dans le cadre d'une mission prospective sur l'avenir des bourgs structurant les territoires ruraux, accompagne trois communes de Meurthe-et-Moselle, engagées dans un processus de revitalisation : Vézelize, Foug et Longuyon. La diversité des situations

et des potentialités, mais aussi les différents stades d'avancement dans cette réflexion caractérisent ce groupe pilote, ouvrant la possibilité de transformer l'expérimentation en connaissance transmissible.

L'accompagnement du CAUE se traduit par le portage d'actions dans ces communes, en continuité des réflexions et études déjà menées. Un certain nombre de ces actions verront leur réalisation aboutir au cours de l'année 2019 : opération volets repeints à Vézelize, réappropriation des anciens chemins viticoles avec le Conseil Municipal des Jeunes de Foug, réflexion prospective sur l'habitat et les espaces publics à Longuyon, etc.

En parallèle de ces actions sur le territoire, le CAUE a également vocation à transmettre le fruit de cette démarche, assurer sa diffusion et créer les conditions du débat local. La mission comprend donc également l'organisation d'un cycle de trois journées d'études sur le sujet au cours de l'année 2019, dont la dernière sera co-produite avec la Plateforme d'Ingénierie Territoriale.





# PÉDAGOGIE

## > Jardin Extraordinaire - 13<sup>ème</sup> édition « Vignes, paysages et patrimoine »

Rendez-vous des amateurs, professionnels et passionnés de plantes et jardins, Jardin Extraordinaire se donne aussi pour ambition de promouvoir une meilleure connaissance de l'Environnement auprès de tous les publics.

Le CAUE co-organise cet évènement avec le Conseil départemental en assurant la coordination de l'ensemble des animations proposées aux visiteurs le temps de ce week-end festif. En 2018, l'ODG Côtes de Toul en était l'invitée d'honneur à l'occasion de la célébration des 20 ans de l'obtention de l'AOC.

- 1 exposition
- 12 ateliers et animations
- 2 visites architecturales
- 60 exposants
- 7 500 visiteurs



## > Jardiniers en herbe de Meurthe-et-Moselle

Opération permettant de valoriser les projets d'écologie pratique sensibilisant les plus jeunes à un jardinage respectueux de l'environnement. Partenariat avec la Cité des Paysages et le CPIE Nancy-Champenoux. Le CAUE organise les visites du jury composé de bénévoles, remise de diplôme aux participants et attribution de lots.

- 12 jurés bénévoles
- 30 établissements inscrits
- 5 journée de visite des projets
- 1 525 enfants

## > Folle Journée de l'Architecture (FJA) « Patrimoine : de la ruine au trésor »

Organisée depuis 2008 par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, le CAUE a participé pour la 3<sup>ème</sup> année à cette « Folle Journée » dédiée essentiellement à un public d'enfants pour leur permettre de « jouer à l'architecte ». Le collectif Hobo assurait le commissariat de l'édition 2018.

- 1 500 visiteurs

## > Les Défis du bois édition 2018

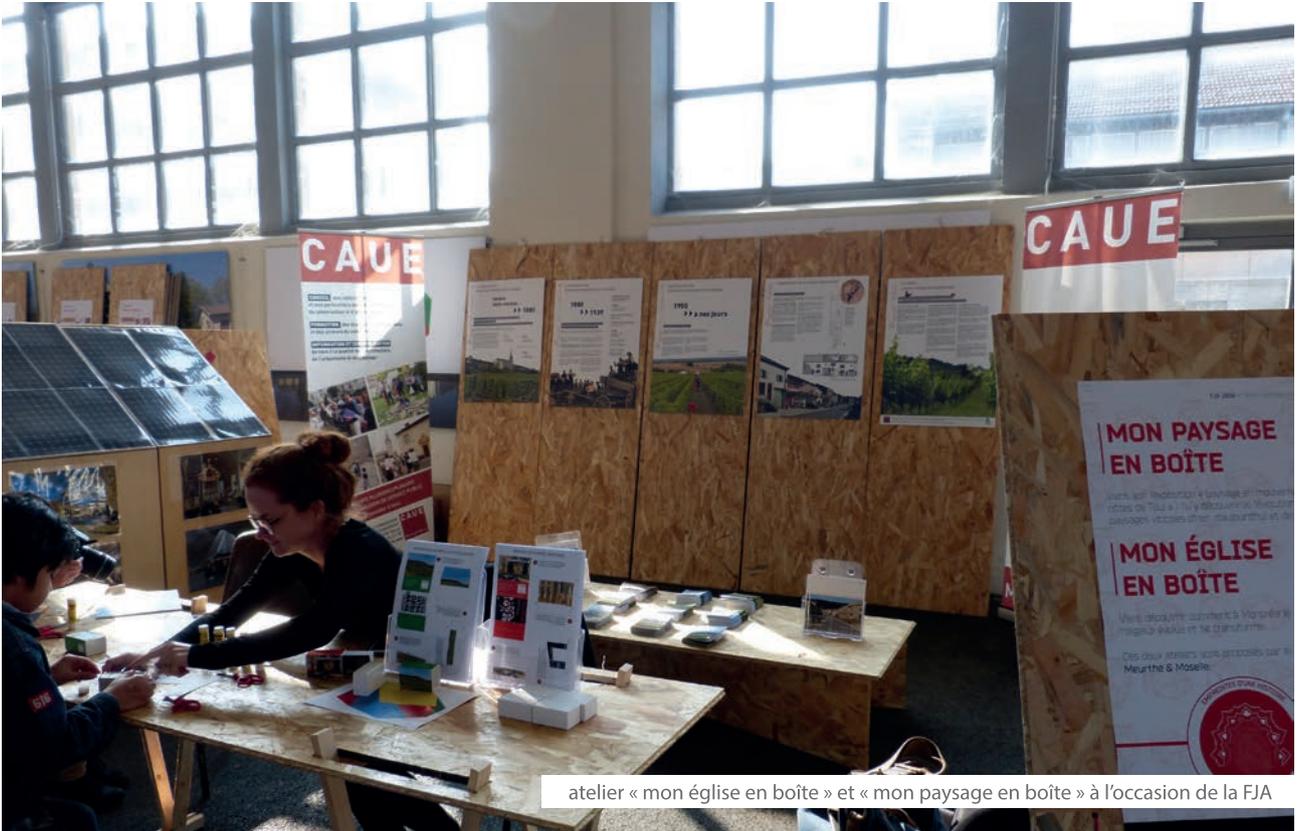
Le CAUE a profité de la présence des Défis du Bois au jardin botanique J.M. Pelt de Villers-lès-Nancy pour visiter les 10 microarchitectures conçues et réalisées par 10 équipes chacune composées d'étudiants architectes, ingénieurs et compagnon du devoir. Franck Besançon, maître de conférences à l'ENSA de Nancy et coordinateur de l'opération, a guidé un groupe de 40 personnes parmi ces structures inédites lors d'une visite le 12 octobre dernier.



jardin du collège La Justice, Ecrouves



les Défis du bois au jardin botanique J.M. Pelt



atelier « mon église en boîte » et « mon paysage en boîte » à l'occasion de la FJA

# CONNAISSANCE

## > KIT PLUi sur les extensions urbaines

Après « Regarder [autrement] son territoire », le CAUE poursuit sa collaboration avec le Syndicat mixte de la Mulipôle Sud Lorraine en s'interrogeant cette fois sur les projets d'habitat individuel groupé. Comment donner des outils et des arguments aux élus afin de les aider à construire des projets de qualité, ancrés dans leur territoire ?

Plus qu'un livrable, il est ici question de créer un kit permettant d'organiser des ateliers de réflexion avec les élus. Il est composé d'un livret détaillé, de cartographies et de cartes didactiques : conseiller, guider et acculturer.

À titre d'expérimentation, deux communautés de communes ont été choisies dans le cadre d'une réflexion sur leur PLUi, à savoir la Communauté de communes du Bassin de Pompey ainsi que la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat. Des ateliers pilotes ont été menés dans ces territoires en 2018.

Pour 2019, l'ambition est de finaliser cette nouvelle méthodologie et les documents afin de proposer des ateliers sur l'ensemble du territoire de Meurthe-et-Moselle.

## > Portraits de Paysage{s}

Les trois derniers nés en 2018 sont dédiés à Orne Lorraine Confluences, Terres toulouses et Vezouze en Piémont. Ce qui porte à 9 le nombre de « Portraits de paysage{s} ».

Ils sont disponibles sur simple demande auprès du CAUE.

## > Itinéraires d'Architecture

« Itinéraires d'Architecture » est né d'un partenariat entre l'Union Régionale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (URCAUE) de Lorraine et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Nancy, représentée dans ce projet par le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC).

Sur le site dédié, vous retrouverez :

- Plus de 250 réalisations décrites
- Des itinéraires de visites à thème
- Des articles
- Possibilité d'effectuer des recherches
- Une carte interactive

[www.itinerairedarchitecture.fr](http://www.itinerairedarchitecture.fr)





atelier de test du kit PLUi



crédit photo H. Suzel - agence RIO

visite professionnelle des tissus résidentiels de la Métropole du Grand Nancy